

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIÉES
REGISTRE DES ARRÊTÉS du MAIRE

ARRÊTÉ du MAIRE n°58/2025

Le Maire de BERSTETT

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les conditions météorologiques de ces derniers jours et dans un souci de préservation du terrain de foot,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

En raison des conditions météorologiques de ces derniers jours et pour éviter des dégradations importantes du terrain de football, il est décidé d'interdire les matchs de football des journées du samedi 6 décembre 2025 et du dimanche 7 décembre 2025.

ARTICLE 2 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté municipal seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Préfet du Bas-Rhin
- M. le président de l'ASLC de BERSTETT

Fait à BERSTETT, le 5 décembre 2025

Le Maire,



Jean-Claude LASTHAUS